



AJL976.yt

Plateforme d'annonces légales

SPL La Mahoraise

Type : Constitution de société

Edition : ajl

Parution web : 2026-03-17

Parution print : 2026-03-18

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 08/12/2025, il a été constitué une Société Publique Locale (SPL) à Conseil d'Administration sous la forme d'une So

SPL La Mahoraise

Siège social :

106 BOULEVARD HALIDI SELEMANI 97600 MAMOUDZOU

Capital :

950000 €

Objet social :

La société a pour mission exclusive de contribuer au développement du territoire de ses actionnaires, dans les conditions prévues aux ar

À cet effet, la société pourra passer toute convention appropriée, et effectuera toutes opérations

mobilières, immobilières, civiles, commerciales, industrielles, juridiques et financières se rapportant à l'objet défini ci-dessus.

Elle pourra en outre réaliser de manière générale toutes les opérations qui sont compatibles avec cet

objet et qui contribuent à sa réalisation.

Président du Conseil d'Administration :

M SOUMAILA Ambdilwahedou demeurant 15 RUE TSARA 97605 MAMOUDZOU.

Directeur Général :

M SOULAIMANA Nawoïlidine demeurant 25 rue de la mairie 97625 KANI KÉLI.

Administrateurs :

M DJAFFOU Mohamadi demeurant 3 chemin de la princesse Hajangoua DEMBENI ; M BOINAIDI Salim demeurant 14 RUE ABDOU MO

Commissaire aux comptes titulaire :

la société APPEASE située 2 Boulevard Général de Gaule 92120 MONTROUGE

Durée :

99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MAMOUDZOU.